# **Editorial**

Ce nouvel an débute bien tristement. Notre association est en deuil de son président Michel GAUTIER, décédé subitement à l'automne, et se trouve désemparée.

Esprit clairvoyant et prospectif, il avait pris à cœur depuis 2008 d'assurer cette présidence et d'engager l'association, forte de 200 membres, dans de nombreuses actions constructives de protection de l'environnement, en particulier dans les domaines de l'urbanisme, de la qualité de vie et de la biodiversité.

Passionné de navigation à voile, il a su défendre avec compétence et conviction la qualité de ce milieu maritime si fragile. En particulier, dès 2010, il avait sensibilisé les élus sur la nécessité de comprendre puis de maîtriser le phénomène de la régression des herbiers de zostères et ses conséquences sur l'envasement. La qualité de l'eau du Bassin, liée en partie à l'envasement mais surtout à la pression urbaine et aux usages maritimes représentait selon lui un vrai défi.

Enfin, il avait fait ressortir que l'enjeu majeur des prochaines années consistait à savoir maîtriser l'équilibre entre l'attractivité du Bassin et sa protection.

Ses nombreuses interventions lui ont valu une grande estime aussi bien des responsables publics que des scientifiques et des administrés.

Michel GAUTIER nous laisse l'exemple d'un dévouement à une noble cause collective qu'il appartient à l'association de poursuivre dans les conditions ci-après en page 2.

JF. PAHUN

## La relance du fonctionnement de l'association

Notre association qui a constamment maintenu ses activités depuis sa création en octobre 1973, accuse une désaffection des membres de son bureau exécutif qui s'est traduite depuis quelques années déjà par des démissions successives et dernièrement encore par celle du deuxième vice-président.

Si bien qu'actuellement, le bureau ne compte plus que deux membres – un viceprésident assurant en même temps les tâches de secrétariat – et une trésorière. Il va sans dire que dans ces conditions l'association ne peut plus fonctionner.

Pourtant l'association compte encore 166 adhérents qui ont marqué leur appui et leur intéressement, par leur cotisation, et pour certains leur présence lors des réunions et assemblée générale, aux actions qui étaient développées.

Il serait donc particulièrement regrettable d'aboutir, faute de pouvoir reconstituer un bureau exécutif, à la dissolution de l'association lors de la prochaine AG. C'est pourquoi il convient de tout mettre en œuvre pour éviter la disparition de l'association.

Ainsi, pour relancer le fonctionnement de l'association, il faut pourvoir à minima les postes suivants du bureau et proposer les candidatures à la prochaine AG :

- le poste de Président(e)
- le poste de vice-président(e)
- le poste de secrétaire
- le poste de trésorier(e) adjoint(e)

Quelques membres pour étoffer le Conseil d'Administration seront les bienvenus.

Il est donc fait appel à candidatures et vous trouverez en annexe un questionnaire pour vous exprimer sur vos intentions.

## Renouvellement du bureau de l'association

Questionnaire à remplir et à retourner à : Jean-François PAHUN

Vice-président

254, bd de la République

Soit par courrier 33510 ANDERNOS les Bains

Soit par e-mail <u>Jeanfrancois.pahun@orange.fr</u>

Soit par SMS 06 63 04 22 76

M. / Mme (Nom Prénom)

Adhérent(e) à l'association des Amis du Littoral et à jour de ma cotisation en 2021

\_\_\_\_\_

### Question 1:

Pensez-vous que la relance de l'association s'avère absolument nécessaire pour poursuivre ses actions d'utilité collective ? (1) oui non

### Question 2:

Dans l'affirmative, seriez-vous disposé(e) à consacrer un peu de votre temps pour pourvoir l'un des postes du bureau désigné ci-dessous ou faire partie du Conseil d'Administration ?

Je fais acte de candidature au poste de (1) : Président(e)

Vice-président(e)

Secrétaire

Trésorier(e) adjoint(e)

Ma disponibilité ne me permet pas de présenter ma candidature à l'un des postes ci-dessus, mais par contre, je propose d'être membre du Conseil d'Administration.

(1) biffer la mention inutile